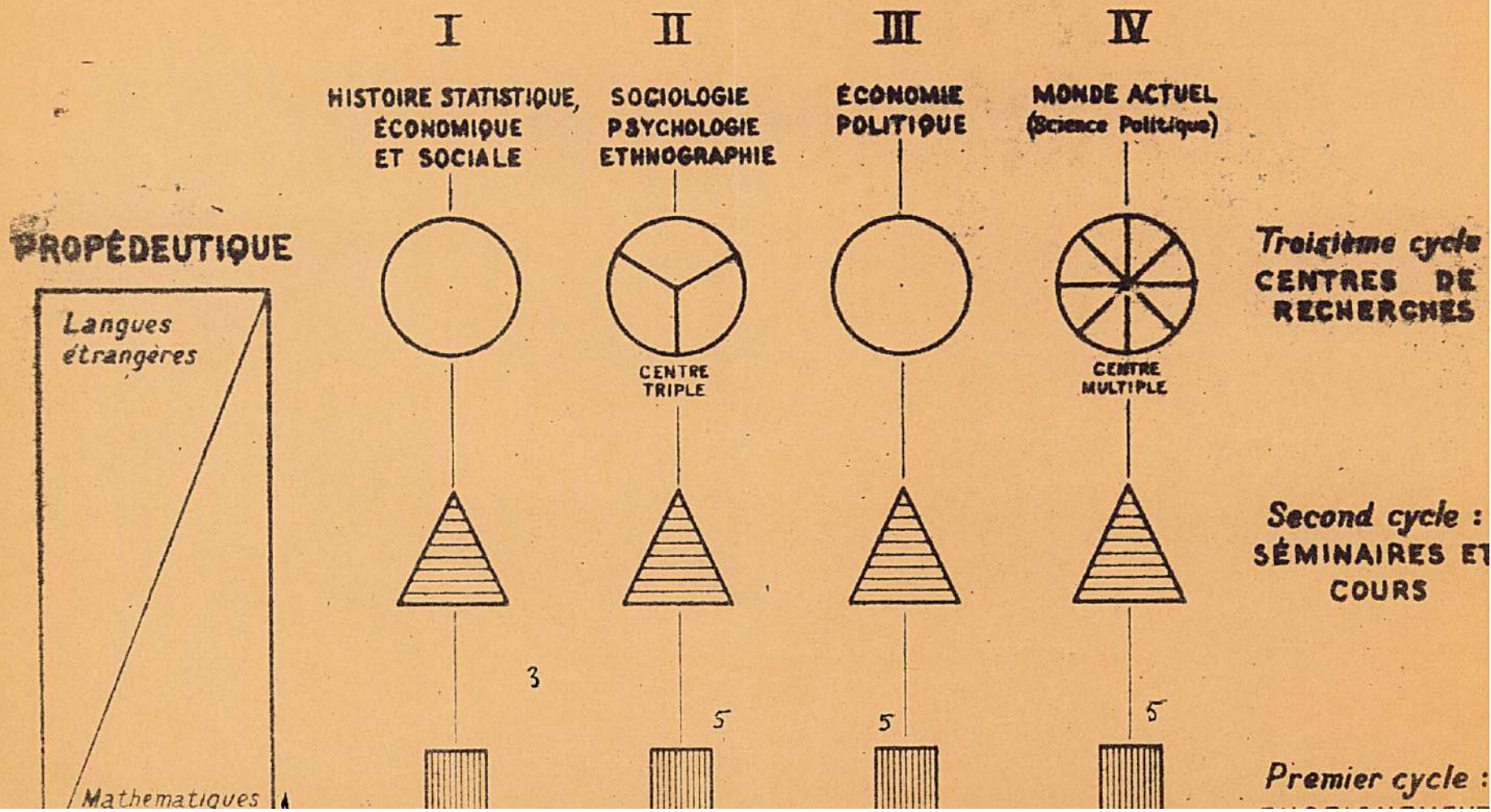


24 1/2

# Schéma des enseignements d'une FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES



30 June 1968

## SCIENCES ECONOMIQUES & SOCIALES

### Réforme éventuelle de structure : création d'une Faculté des Sciences Economiques et Sociales -

Dans la dernière partie du rapport préliminaire sur les Sciences Humaines que j'adressai en Juin 1956 à Monsieur le Président du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du Progrès Technique à titre d'avant-projet sur l'équipement de la Recherche Scientifique prévu par le troisième plan quinquennal de modernisation et d'équipement (1er Janvier 1957 - 31 Décembre 1961), après avoir exposé les réalisations à court terme qu'il convenait d'entreprendre dans le domaine des Sciences Humaines - notamment l'édification d'une "Maison des Sciences de l'Homme" -, j'écrivais :

" Sur le point des réformes à long terme, le rapporteur n'exprimera que ses idées personnelles, L'évolution entière du pays que nous ne savons ni jalonner dans le passé récent, ni prévoir dans l'immédiat, entraîne une multitude de discontinuités et de ruptures. A ces changements lents ou rapides, mais multiples et puissants, la vie intellectuelle du pays s'adapte plus ou moins vite. Une série de décors subsistent et font illusion, comme au théâtre. Personne n'échappe entièrement à ces illusions, mais l'Université d'aujourd'hui y est particulièrement sujette, parce que souvent mal liée à la vie réelle du pays.

Or la Recherche n'a pas à s'adapter, c'est-à-dire à suivre, à se modeler sur ce qui existe. Il lui faut devancer les événements, être imagination, flamme neuve, audace - audace réfléchie et consciente. Malheureusement, la Recherche française, dans les sciences humaines, n'a pas ces qualités et ces hardiesses, elle n'offre pas ce foisonnement nécessaire d'idées et de projets. Elle a contre elle une situation héritée, difficile à surmonter. L'Université si courageuse qu'elle soit sous tant d'aspects en est souvent responsable, volontiers progressiste sur le plan politique, elle est intellectuellement conservatrice. Sans doute, si l'on tente d'expliquer que le grossissement des chaires et des crédits - certes indispensable n'est pas, à lui seul, un facteur suffisant de développement, qu'il y faut ajouter une adaptation des structures, on rencontre souvent des acquiescements, des enthousiasmes individuels, mais toujours l'apathie ou la résistance systématique, résistance à base de crainte et de "bon sens" de toutes les institutions en place.

C'est pourquoi j'ai classé dans les "réformes à long terme" - pour plus tard - celle que j'estime cependant la plus urgente et la plus payante, celle, que pour ma part, si je n'étais conscient de ces difficultés, j'aurais mis en tête du plan quinquennal, je veux dire la création d'une Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques. Il est navrant que la France n'ait pas ces Facultés où tout serait regroupé dans la jeunesse et l'espoir de cadres nouveaux. Jadis, elle était en avance dans le domaine de l'imagination institutionnelle. Ce qu'elle compte de neuf aujourd'hui se répercute encore à l'étranger, mais ne se produit plus chez elle, car le neuf y paraît haïssable.

Une Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques qui ne pourrait être présentement créée qu'à Paris, avant que l'expérience soit - ou non - étendue à la Province, pose une série de problèmes, qui, même si une création d'ensemble était écartée, ont l'avantage de résumer toute la substance du présent rapport et d'y ajouter du moins je le pense, quelques compléments d'importance.

1) Dans les années qui viennent, le nombre des étudiants qui est déjà à Paris, de 60.000 ne cessera de croître. Il n'est pas utopique de parler, à assez brève échéance, de 100.000 étudiants. Il sera donc nécessaire de dédoubler les Facultés existantes, et de les extraire, pour les reconstruire à l'extérieur de Paris, du Centre de la ville où elles étouffent. Une Faculté nouvelle devrait être implantée résolument hors de Paris. Je sais que l'opinion du Recteur Sarrailh va dans ce sens. Une Faculté, en effet, attire et entraîne son monde, où qu'elle se trouve, à la différence des institutions d'enseignement de complément qui ne peuvent s'écarter des concentrations de la vie universitaire.

2) Une Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques ayant à répondre à des besoins multiples et variables, devrait avant tout posséder une grande souplesse, pour le recrutement de ses maîtres et l'orientation de ses étudiants. Je l'ai, dans des plans exposés souvent au cours des deux dernières années, conçue comme l'association de trois étages d'enseignement :

A la base, à la place de la "propédeutique", un enseignement (encore inexistant en France, très poussé au contraire aux E.U. et en Russie) très précis, à base de "mathématiques sociales", enseignement qu'il faudrait maintenir à la pointe des dernières nouveautés techniques. Je le verrais comme une série de cours de trois ou quatre mois, chaque étudiant devant obligatoirement en suivre un certain nombre, mais avec une assez grande latitude dans le choix de façon à favoriser, dès le point de départ, la pratique des études interdisciplinaires (un orienteur spécialisé guiderait le choix des étudiants). Aussi bien qu'aux étudiants, ces cours seraient ouverts à des professeurs qui désireraient se mettre ou se remettre au point, dans telle ou telle branche particulière; à des techniciens qui auraient à compléter leur formation; à des chercheurs gênés par le maniement d'une méthode étrangère à leurs habitudes. Un étudiant de troisième année pourrait également suivre un de ces cours s'il en avait le désir. Bref, cet enseignement n'aurait d'autre prétention que d'apprendre, mais parfaitement, le maniement de divers outils, dans toutes les branches sociales. J'y inclurais l'étude des langues vivantes par la méthode directe et intensive, dont j'ai déjà parlé.

Ensuite, un enseignement supérieur, orienté vers une spécialisation de plus en plus poussée et que j'imagine sous deux formes : les cours et les séminaires, ceux-ci à l'image des séminaires actuels de la VIe Section des Hautes Etudes.

Au dernier étage, les centres de recherche, ceux-là même qui, en ce moment, sont en train de se grouper dans la maison des Sciences Sociales. Dans mon esprit, cette maison serait pleinement efficace si elle coiffait la Faculté assurant la formation la plus spécialisée par l'association à ses recherches des meilleurs étudiants, assurant le contrôle et l'efficacité de l'enseignement technique de base (qui doit suivre l'évolution scientifique au fur et à mesure de ses modifications); assurant enfin les contacts interdisciplinaires par des recherches groupées.

Mon projet prévoyait des certificats multiples donnant lieu à la délivrance de licences de sciences sociales, puis, au-delà, les habituels doctorats. Il insistait sur la nécessité de placer, à tous les croisements et carrefours de la maison, le double "humanisme", si l'on peut dire, des sciences sociales, les mathématiques sociales et les langues étrangères. Il énumérait ensuite les multiples débouchés réservés à la nouvelle Faculté : vers les secteurs actifs du pays, vers l'enseignement secondaire et vers le "technique", qu'il s'agirait de promouvoir au même niveau que l'enseignement secondaire de nos collèges et lycées classiques. D'un calcul rapide, je crois que l'on peut affirmer que cette Faculté entraînerait un premier recrutement d'au moins 5.000 étudiants, probablement davantage.

3) Cette Faculté pourrait être mise sur pied dans un minimum de temps et avec un maximum d'efficacité par l'addition et la refonte de l'Institut d'Etudes Politiques, qui pourrait, s'il le voulait, par un remaniement profond et un élargissement considérable de son organisation actuelle, devenir le noyau de la nouvelle Faculté; la VIe Section de l'Ecole des Hautes Etudes qui fournirait, elle, une partie des séminaires nécessaires; la Maison des Sciences Sociales, qui en association avec les grands instituts parisiens qui n'auront pas été logés dans la maison, constituerait le dernier étage de la construction.

Cette nouvelle Faculté n'entraînerait pas la disparition des enseignements "sociaux" du Droit ou des Lettres. Il n'est pas nécessaire de porter atteinte à ce qui existe, mais de regrouper ce qui, pour être fort et efficace, doit être obligatoirement rapproché. "

Deux ans se sont écoulés depuis. J'estime néanmoins que ces quelques réflexions restent valables. Dans le croquis de la page suivante, je résume très rapidement le plan selon lequel je conçois les enseignements d'une Faculté des Sciences Economiques et Sociales.

Nous avons à l'heure actuelle à la VIe Section (Sciences Economiques et Sociales) de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes des directeurs d'études et de recherches en nombre suffisant pour l'enseignement d'initiation (1er Cycle) : 43 directeurs d'études pourvus du Doctorat sur un effectif de 67.

- Du reste, la mise en place du 1er Cycle n'exigerait que 18 professeurs pourvus du doctorat, répartis ainsi qu'il suit :

|                                                    |   |
|----------------------------------------------------|---|
| - Histoire Statistique, Economique et Sociale..... | 3 |
| - Sociologie, Psychologie, Ethnographie.....       | 5 |
| - Economie Politique.....                          | 5 |
| - Monde Actuel (Science politique).....            | 5 |

---

Total: 18

- Les uns et les autres sont déjà à la VIe Section.

Quant aux second et troisième cycles (Séminaires et Cours, d'une part, et Centres de Recherches, d'autre part) ils sont pratiquement en place soit à l'Ecole des Hautes Etudes, soit à l'Institut d'Etudes Politiques soit dans certains grands Instituts parisiens.

Ainsi donc tous les éléments nécessaires au fonctionnement d'une Faculté des Sciences Economiques et Sociales existent.

Il ne reste qu'à les rassembler et créer l'institution.

Fernand BRAUDEL  
 Professeur au Collège de France  
 Président de la VIe Section de l'Ecole  
 des Hautes Etudes